

Vous êtes :

artisans, commerçants
chefs d'entreprise
professions libérales
associations



Vérifiez le respect de vos obligations légales
Évaluez les risques encourus
Faites un point sur votre gestion sociale

L'AUDIT SOCIAL

Limitez les risques sociaux dans votre structure

VOS QUESTIONS

La convention collective est-elle bien appliquée dans mon entreprise ?
Les obligations en matière d'affichage et de registre obligatoire sont-elles bien respectées ?
Mes contrats de travail sont-ils adaptés ?
Mes bulletins de salaire sont-ils conformes à la législation ?
Mon entreprise doit-elle avoir des représentants du personnel ?

NOS SOLUTIONS

Vérification de l'application de la loi (affichages obligatoires, contrats de travail...) et de votre convention collective (horaires, grilles de salaires...).

Contrôle du respect de vos obligations en matière de délégués du personnel.

Étude des avantages en nature consentis à vos salariés.

Optimisation du mode de rémunération de vos salariés (contrats d'intéressement, épargne salariale...).

>>> Face à l'évolution permanente de la législation, votre expert-comptable vous assure du respect de vos obligations en matière sociale.

SOCIAL / RH

NOTRE OFFRE EN DÉTAIL

- L'analyse de la convention collective et, s'ils existent, des accords d'entreprises.
- Le respect des obligations en matière d'affichage et de registres obligatoires.
- L'étude du recrutement, des départs, du turn-over, de l'absentéisme, des horaires de travail, de flexibilité, des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.
- Le contrôle des déclarations sociales.
- Le respect des règles en matière de représentation du personnel.
- Le respect des règles de fonctionnement et de financement des organismes représentatifs du personnel.
- L'audit des contrats de travail.
- L'analyse des contrats spécifiques.
- L'audit des bulletins de salaires.

>> SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

Nous pouvons vous proposer la mise en place de contrats d'intéressement, la rédaction de vos contrats de travail, l'externalisation de l'établissement des bulletins de salaire, l'assistance en cas de contrôle social...

DÉROULEMENT DE LA MISSION

1^{ère} étape :

Établissement d'un diagnostic à partir des différentes informations fournies.

2^e étape :

Remise du dossier complet : commentaires et discussions pour mettre en place des mesures correctives en cas d'anomalies ou de risques avérés.

LETTRE DE MISSION

Notre collaboration est définie dans le cadre d'une lettre de mission qui fixe les objectifs de notre mission, les travaux à réaliser et le montant de nos honoraires.



LES + SOREX

- ▶ Un service juridique disposant d'expérience et de compétences dans le domaine du droit du travail et plus généralement dans le domaine social.
- ▶ Un interlocuteur dédié de proximité et un échange permanent avec votre cabinet comptable.
- ▶ Profitez de l'expertise et de l'appui de spécialistes en Social/RH grâce à l'adhésion de votre expert-comptable à l'Alliance Eurus.

NOUS CONTACTER

SOREX ANGERS

3 rue Fernand Forest
BP 70814
49008 ANGERS Cedex 01

Tél : 02 41 68 66 11

Courriel : sorex.angers@sorex.pro

SOREX CHOLET

16 boulevard Faidherbe
BP 11964
49319 CHOLET Cedex

Tél : 02 41 65 84 55

Courriel : sorex.cholet@sorex.pro



WWW.SOREX.PRO